



GUYANE COHESION

La lettre d'information du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane

DES NOUVELLES DU RESEAU

Restitution de l'évaluation des CUCS

12 rue du 14 Juillet - BP 691

97336 Cayenne Cedex

Tél. : 05 94 28 79 43

Fax : 05 94 28 79 44

E-mail : crpvguyane@gmail.com

OLT : olt.crpvguyane@gmail.com

reseau.crpvguyane@gmail.com

secretariat.crpvguyane@gmail.com

AGENDA

6 et le 7 mai 2010, groupement des Centres de ressources à Lyon.

Du 27 au 28 mai 2010, séminaire *La Prévention de la délinquance dans les Antilles et en Guyane*, organisé par le CRPV. Voir article.

EN LIGNE

Ensemble la ville
Hors série,
spécial Forum de
Nice.



Rapport
d'activité 2006-2009 du Conseil
national des villes.

A NOTER

Nomination du sous-préfet à la Cohésion sociale et à la jeunesse de Guyane Monsieur Ambroise DEVAUX.

Nomination de Philippe KONG, 10ème adjoint au Maire et délégué à la Politique de la ville de Cayenne.

Arrivée du nouveau coordinateur du Projet de Réussite éducative de Maripasoula, Monsieur Daniel BERGERON.

Le CRPV Guyane recrute un responsable administratif (H/F) voir l'offre sur notre site.

Le 22 avril, le CRPV et la mairie de Rémire-Montjoly ont eu l'honneur d'accueillir près de 50 personnes pour la restitution de l'évaluation des Contrats urbains de Cohésion sociale (CUCS).

En 2008, l'ACSE a confié au CRPV l'évaluation de la première génération des CUCS de Guyane pour les années 2007 à 2009. Il s'agissait d'un travail en étroite relation avec les chefs de projets des cinq CUCS de Guyane et le CRPV.

Le CRPV, en collaboration avec Nadir BOUDEHRI, Anthropologue consultant, a présenté ses travaux devant la Délégation régionale interministérielle à la ville (DRIV), les élus de la Politique de la ville, les équipes des différents DSU, et de nombreux représentants des services de l'Etat.

Ont été abordé lors de cette restitution :

- L'évaluation du pilotage de chaque CUCS, à savoir le fonctionnement des équipes opérationnelles qui ont, de fait, un impact sur les stratégies développées et la mise en place des programmes d'actions. A été soulignée, entre autre, l'importance de la transversalité entre les thématiques.

- Le bilan financier des DSU ou comment sont ventilés les crédits Politique de la ville entre interventions, pilotage/formation et étude/

communication/capitalisation. Quelles sont les parts Etat/commune/département ?

- Enfin chaque DSU a pu exposer brièvement des actions développées dans leurs quartiers afin de répondre à trois questions évaluatives, chacune explicitant l'impact du CUCS et des dispositifs mis en place dans les actions sur le terrain.

De nombreuses préconisations ont été formulées. Ceci dans le cadre de la future contractualisation qui sera actée au 31 décembre 2010. Il s'agissait de faire des propositions pour optimiser les prochains CUCS sur les pilotages, les programmes d'actions ou la ventilation des crédits. Monsieur Thierry CASTELLS, Délégué régional interministériel à la ville, a notamment insisté sur l'importance des connexions ANRU/ACSE à établir entre l'urbain et l'humain.

Un rapport final sera rendu à l'ACSE en juin prochain. La présentation est téléchargeable sur le site du CRPV.

Contact.

[CRPV Guyane olt.crpvguyane@gmail.com](mailto:CRPV.Guyane.olt.crpvguyane@gmail.com)

Nadir BOUDEHRI,

anthropologue.clt@mac.com



La naissance de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane

Depuis le 1er avril 2010, les Agences régionales de santé sont officiellement installées en France métropolitaine et dans les DOM.

L'ARS est mise en place dans le but d'améliorer la santé de la population et d'accroître l'efficacité du système de santé. Les ARS sont des établissements publics avec un budget de 40 millions d'euros en moyenne pour 2010, constitué d'une subvention de l'Etat et de l'Assurance maladie. Les agences seront pilotées par le Comité national de pilotage des ARS.

Trois priorités nationales ont été définies pour la période 2010-2013 qui sont d'améliorer l'espérance de vie en bonne santé, promouvoir l'égalité devant la santé et développer un système de santé de qualité, accessible et efficient. Le projet régional de santé (PRS) défini par chaque ARS fixera les priorités de santé en région (plan stratégique régional de santé, schémas d'organisation, programmes ou plan d'actions).

Le directeur de l'ARS de Guyane est Monsieur Philippe DAMIE. Le pôle santé publique, le pôle santé environnement et le pôle médico-social de la DSDS de Guyane ont ainsi intégré la nouvelle agence. Le pôle social de la DSDS continue de fonctionner normalement jusqu'à son intégration dans la future Direction départementale de la Cohésion sociale, prévue en 2011.



L'Observatoire Local des Territoires, en convention avec le Pôle Emploi de Guyane, s'est penché sur le profil des demandeurs d'emploi dans les

quartiers de la Politique de la ville. L'OLT sera prochainement en mesure de fournir des analyses sur les autres communes signataires d'un CUCS.

L'examen des statistiques annuelles des DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois) inscrits au Pôle Emploi confirme que l'année 2009 enregistre une hausse du taux de chômage sur l'ensemble des communes de Guyane.

Au 31 décembre 2009, 2395 kouroussien(ne)s sont inscrits au Pôle emploi, soit près de 10% de la population de la commune.

Ce chiffre a augmenté de 15% en une année.

Qu'en est-il des quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou quartiers CUCS ? Quelle typologie de population est la plus touchée ?

Au niveau national, les habitants des quartiers sensibles représentent 12% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. A Kourou, 48% des demandeurs d'emploi sont domiciliés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville. 27% des demandeurs d'emploi sont domiciliés hors quartiers CUCS et 25% ont une adresse imprécise ou non transmise au service du Pôle emploi.

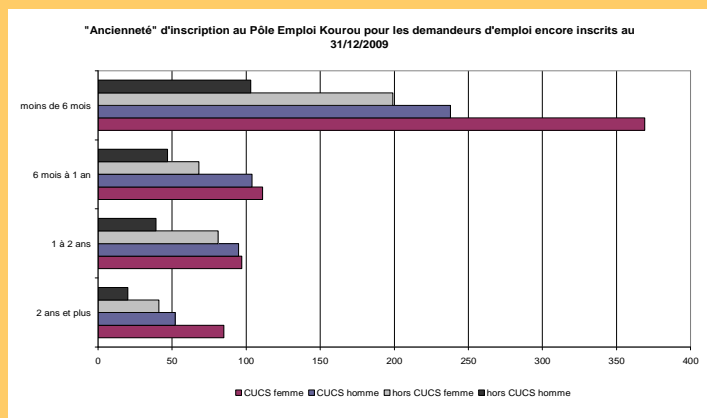
Parmi les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires, 75% d'entre eux sont immédiatement disponibles pour occuper un emploi (en CDD ou en CDI) et sont tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les quartiers du CUCS plus en difficulté.

Les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires ont plus de difficulté à trouver un emploi que leurs semblables des quartiers non-prioritaire.

En effet, au 31 décembre 2009, 607 demandeurs d'emploi (dont 61% des femmes) résidant dans un quartier du CUCS sont inscrits au Pôle Emploi depuis moins de 6 mois, contre 302 résidants hors quartier prioritaire.

De plus, parmi les personnes inscrites depuis plus de 2 ans, 137



sont domiciliées dans un quartier CUCS, contre 61 personnes pour le reste de la commune.

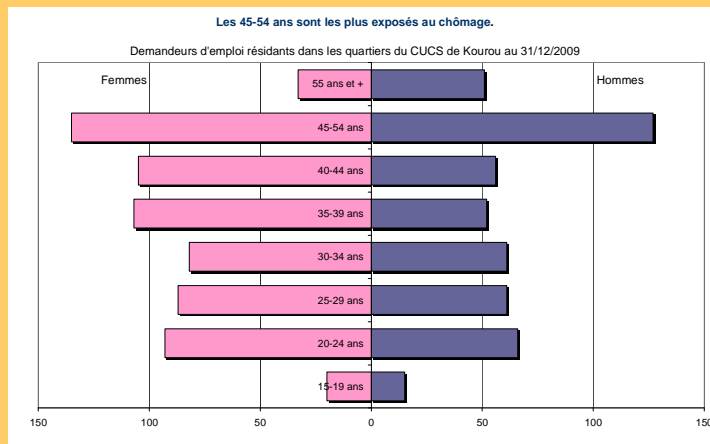
Les femmes sont majoritaires.

L'examen des catégories d'âge et de sexe permet de préciser la répartition des demandeurs d'emploi dans les 12 quartiers de la

Politique de la ville que compte la ville de Kourou.

Sur l'ensemble de la commune de Kourou, les 45-54 ans sont les plus touchés par le chômage. Ils représentent 22% des demandeurs d'emploi.

Tout âge confondu, les femmes restent majoritaires. Dans les quartiers du CUCS et pour la tranche d'âge 20-24 ans, le chômage chez les hommes et chez les femmes est comparable. Cependant au vue de la situation sur le terrain, le chômage touche beaucoup plus



de jeunes que ne semble l'indiquer les chiffres pour la tranche 20-24 ans.

Le schéma célibataire ou monoparental est largement représenté dans les quartiers de la Politique de la ville.

Au 31 décembre 2009, les femmes kouroussiennes représentent 59% des demandeurs d'emploi. La part des celles-ci domiciliées dans les quartiers du CUCS s'élève à 47%, contre 28% pour celles domiciliées hors quartiers du CUCS.

72% des femmes célibataires et inscrites au Pôle emploi sont domiciliées dans un quartier de la Politique de la ville. 70% des femmes célibataires sans enfant à charge vivent dans un quartier du CUCS.

Sur les 126 femmes ayant 3 enfants ou plus à charge, 99 résident dans un quartier dit « sensible ».

Situation familiale des femmes inscrites au Pôle emploi au 31/12/2009

	en nombre	
	CUCS	hors CUCS
Femmes célibataires	427	171
0 enfants	184	89
1 enfant	81	23
2 enfants	57	30
3 enfants ou +	105	28
Femmes mariées	229	215
0 enfants	61	64
1 enfant	26	42
2 enfants	44	56
3 enfants ou +	98	53

Source: Pôle-emploi - CRPV

Contacts : CRPV OLT - 05 94 28 79 43

Laurence BESANCON, chargée de mission :

olt.crpvguyane@gmail.com

Yoann JEAN-MARIE, assistant OLT :

yjm.crpvguyane@gmail.com

Le 3ème forum Espoir Banlieues



Le 3ème forum Espoir Banlieues s'est tenu le 9 avril à Nice en présence de Fadela AMARA et de Christian ESTROSI, Maire de Nice et Ministre de l'Industrie. De nombreuses associations œuvrant dans les quartiers populaires ainsi que les principaux acteurs de la Politique de la ville étaient présents lors de cette journée d'échanges. « *Ce rendez-vous citoyen, appelé à être renouvelé chaque année, doit permettre à la dynamique Espoir banlieues d'être encore plus créative et efficace. Celle-ci doit se nourrir des bonnes pratiques et des expériences innovantes que les acteurs de terrain et les associations font vivre partout en France. L'objectif de cette rencontre est de construire ensemble la dynamique Espoir banlieues* » avait cité Fadela Amara, lors du deuxième forum Espoir Banlieues. Le forum s'est déroulé en deux temps avec une matinée consacrée à deux tables rondes ayant pour thèmes « *Une Politique de la ville sur mesure* » et « *La Politique de la ville au cœur des grandes réformes territoriales* ». L'après-midi s'est poursuivie avec des cafés-débats dans le but de valoriser les initiatives des quartiers populaires sur les thématiques du sports, de la santé et des femmes.

Fadela AMARA a souligné son inquiétude sur le fort taux d'abstention observé dans les quartiers populaires lors des élections régionales. L'abstention a atteint plus de 70% dans certaines villes de banlieue. La secrétaire d'Etat craint aujourd'hui de voir ces quartiers populaires mis à l'écart des débats publics en rappelant que « *Quand un quartier ne vote pas, il n'existe pas* ». Interrogée par la presse, Fadela AMARA a rappelé que l'Etat continuait à multiplier les signatures de convention pluriannuelle avec les associations même si certaines s'étaient plaintes d'une baisse de moyens.

Trois instances représentatives des élus urbains ont par ailleurs profité de la tenue du forum pour faire connaître leur manifeste en faveur d'une « *réforme efficace et fédératrice de la Politique de la ville* ». Dans un contexte actuel de refonte de la Politique de la ville, l'association des maires des grandes villes de France (AMGVF), l'association des communautés urbaines de France (ACUF) et l'association des maires villes et banlieues de France (AMVBF) ont engagé une réflexion commune autour des solidarités territoriales urbaines. Ces instances soulignent leur attachement à la Politique de la ville qui a enrayé la dégradation des quartiers dans un contexte économique et social difficile. En outre, le collectif recommande :

- de renforcer le partenariat de tous les acteurs impliqués dans la Politique de la ville (Etat, Commune, EPCI, départements, régions, associations).
- que l'Etat mobilise toutes ses politiques de droit commun pour faire de la Politique de la ville un levier démultiplicateur.
- une lisibilité et une stabilité des règles contractuelles.
- une garantie de ressources aux collectivités les plus pauvres.
- et la poursuite de la Rénovation urbaine dès 2012 avec un « ANRU 2 ».

Le collectif souhaite être reçu par le Premier ministre afin de lui recommander huit orientations stratégiques. La secrétaire d'Etat a clôturé la journée en présentant les perspectives de la Politique de la ville pour 2010.

Un guide destiné aux entreprises pour favoriser l'emploi des jeunes

Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat à l'emploi a présenté le 6 avril, le guide « *Tous gagnants! Réussir ensemble l'intégration et la professionnalisation des jeunes en entreprise* ». Le guide est conçu comme une boîte à outils qui suggère aux entreprises les actions concrètes à mener pour intégrer et professionnaliser les jeunes avec un faible niveau de qualification. Le guide permet aux entreprises de s'approprier les différents outils de la Politique de l'emploi, en les complétant par leurs propres initiatives.

Pour réussir le processus d'accès des jeunes à l'emploi, le guide préconise de passer par quatre étapes opérationnelles :

- initier le projet d'insertion en entreprise;
- repérer, présélectionner, sélectionner et recruter les jeunes;
- construire des parcours d'insertion professionnelle en entreprise;
- accompagner et suivre les jeunes recrutés en entreprise.

Le groupe de travail à l'initiative du guide regroupe plusieurs entreprises. Parmi elles : Areva, le Groupe Casino, GDF Suez, McDonald's, Renault, ainsi que le Pôle emploi et le Conseil national des missions locales. Quinze fiches pratiques recensent aussi les bonnes pratiques identifiées dans les entreprises ou les missions locales.

Télécharger le guide http://www.emploi.gouv.fr/pdf/guide_tousgagnants.pdf

Rénovation urbaine : le programme des prochains mois

Les acteurs de la Rénovation urbaine et de la Politique de la ville se sont réunis le 14 avril 2010 à Saint-Denis lors du forum inter régional des acteurs de la Rénovation urbaine (FRARU) réunissant la région d'Ile-de-France et la région Centre. Les directeurs de l'ACSE et de l'ANRU ont pu ainsi faire le point sur les actualités de leur agence. Huit rencontres FRARU sont prévues pour cette année. Les ateliers ont permis de débattre sur les questions de la sécurité, de l'urbanisme durable et de l'évaluation des opérations de la Rénovation urbaine. Du côté financier, la totalité de l'enveloppe de subventions de l'ANRU est affectée, dont la moitié est en paiement. En Ile-de-France les projets de reconstruction dépassent désormais les projets de démolition. Le directeur de l'ANRU, Pierre SALLENAVE a insisté sur l'objectif initial de la Rénovation urbaine qui était de « *redonner aux habitants les mêmes chances qu'ailleurs de prendre l'ascenseur social* » à l'aide par exemple des clauses d'insertion. L'ANRU reprend le programme de destruction-reconstruction des collèges dégradés. Le collège doit être situé soit en quartier ANRU, soit en quartier prioritaire de la dynamique Espoir Banlieues. Ce programme devrait concerner 30 collèges pour un montant total de 40 millions d'euros. L'ANRU déterminera lors de son prochain conseil administratif les collèges ayant besoin de ce programme.